



Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC 1)

Votre fils ou fille en classe de 3^{ème} va suivre une formation PSC1 durant son année scolaire.

A l'issue de la formation, il ou elle sera capable de :

- * se protéger, protéger la victime et les témoins ;
- * alerter les secours adaptés ;
- * empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

Programme

Partie 1 : Protection – Alerte – Alerte des Populations

Partie 2 : Malaise

Partie 3 : Perte de connaissance

Partie 4 : Arrêt Cardiaque

Partie 5 : Obstruction des voies aériennes par un corps étranger

Partie 6 : Traumatisme – Brûlure – Plaies – Hémorragies externes

7 heures en face à face pédagogique

Un certificat de compétences sera délivré, si l'élève :

- * participe à toutes les phases de la formation ;
- * réalise tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- * participe, comme sauveteur, à une activité d'application (exercice de simulation)